

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



**TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
MIGRANT·E·S AU QUÉBEC ET AU
CANADA :
TERRAIN FERTILE POUR LES ABUS**

OBJECTIFS DE L'ATELIER



Comprendre le rôle essentiel des travailleuses et travailleurs migrant·e·s dans notre société.



Connaitre les abus des droits humains auxquels les travailleuses et travailleurs migrant·e·s dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires sont exposés.



Comprendre les problèmes systémiques liés au Programme des travailleurs étrangers temporaires et agir pour les combattre.

ESSENTIEL·LE·S, MAIS EXPLOITÉ·E·S

PTET

(Programme des travailleuses et travailleurs migrant·e·s temporaires)

Un programme canadien qui permet les employeurs d'embaucher des travailleuses et travailleurs migrant·e·s pour occuper des postes qui sont censés d'être temporaires.

- Des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs migrant·e·s viennent chaque année au Québec dans le cadre du PTET, la grande majorité pour effectuer des travaux essentiels, dans les secteurs à bas salaires : agriculture, transformation des aliments, soins, construction et hôtellerie.
- Les travailleuses et travailleurs migrant·e·s sont lié·e·s à un seul employeur par le biais de **permis de travail fermé**, qui contrôle leur statut d'immigration, leurs conditions de travail et parfois leur logement et leur transport.



EN QUOI ILS ET ELLES TRAVAILLENT

Des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs migrant·e·s viennent chaque année au Québec dans le cadre du PTET, la grande majorité pour effectuer des travaux essentiels, dans les secteurs à bas salaires :

- Agriculture
- transformation des aliments
- soins
- construction
- Hôtellerie
- Et bien plus encore



ESSENTIEL·LE·S, MAIS EXPLOITÉ·E·S

Les personnes migrantes participant au PTET avec lesquelles Amnesty s'est entretenue ont expérimenté :

- Traitements déshumanisants et violations des droits
- Être traité comme jetable (congédiement, rapatriement) en cas de maladie ou de blessure
- Obstacles et barrières à l'accès aux protections existants



ESSENTIEL·LE·S MAIS EXPLOITÉ·E·S

Histoire de Walter



Histoire de Gabriel



Histoire de Bénédicte



POURQUOI LES ABUS ?

Les travailleuses et travailleurs migrant·e·s sont lié·e·s à un seul employeur par le biais de permis de travail fermé, qui contrôle leur statut d'immigration, leurs conditions de travail et parfois leur logement et leur transport.

Le permis fermé les rend vulnérable aux abus, car :

- Les gens ne peuvent pas changer d'emploi en cas d'abus
- Ils et elles craignent d'être renvoyés s'ils se plaignent
- Leurs contraintes et obligations financières auprès de leurs familles font en sorte qu'ils ne peuvent pas prendre des risques
- Souvent ils et elles arrivent endettés (frais de recrutement illégaux)
- Ces personnes sont souvent isolées - travaillant dans des fermes, des régions rurales sans transport ou dans les résidences privées - et confrontées à des barrières linguistiques (ne parlant ni le français ni l'anglais), ainsi qu'à un accès limité à l'information sur leurs droits et aux services de soutien.



Activité 1

ÉTUDE DE CAS À PARTIR DE TÉMOIGNAGES

QUESTIONS

Quelles raisons ont poussé cette personne à quitter son pays ?

Quelles sont les difficultés rencontrées par cette personne une fois arrivée au Canada?

Quelles violations des droits humains identifiez-vous, et qui en sont les auteurs ?

(Consultez la Déclaration universelle des droits de l'homme)

Quelles actions devraient être prises par le gouvernement pour que les droits humains de cette personne soient respectés ?

ÉTUDE DE CAS

Activité 2

QUESTIONS :

**Quelles violations des droits humains d'Omar identifiez-vous,
et qui en sont les auteurs ?**

(Consultez la Déclaration universelle des droits de l'homme)

**Pourquoi les travailleuses et travailleurs migrant·e·s
saisonnier·ères·s comme Omar acceptent-ils ces conditions
de travail malgré les difficultés ? Quelles alternatives ont-ils ?**

**Quels sont les mécanismes qui permettent l'exploitation
des travailleuses et travailleurs migrant·e·s
saisonnier·ère·s ?**



LE RÔLE ESSENTIEL DES PERSONNES MIGRANTES DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Activité 3: Questions

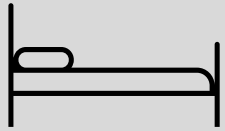


Quelles sont selon vous les raisons qui motivent à migrer pour le travail ?

Quels emplois valorisent-on le plus dans notre société ? Le moins ?

Quels sont, selon votre expérience ou celles de vos proches, nos droits quand on travaille ?

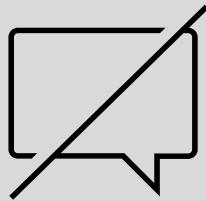
LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS



Horaire de travail excessif sans pauses suffisantes



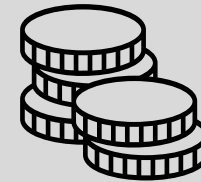
Logement inadéquat



**Abus
psychologiques
racistes, agressions
physiques, sexuelle
s
et harcèlement
raciste et sexiste**



Conditions de travail dangereuses



Vol de salaire



Tâches imposées hors contrat

APPEL À L'ACTION !

Amnistie internationale appelle le gouvernement du Canada à mettre fin aux permis de travail fermés qui lient les travailleuses et travailleurs migrant·e·s à un seul employeur et créent un terrain propice à l'exploitation.

Il faut octroyer des permis de travail ouverts à toute personne qui vient travailler au Canada afin qu'ils et elles puissent changer librement d'employeur.

DES PISTES D'ACTION À ENTREPRENDRE

- SIGNER** la pétition
- Engager** le dialogue avec votre famille et vos amis sur la situation des travailleuses et travailleurs migrant·e·s;
- Mobiliser** les gens autour de vous pour signer la pétition (famille, école, autres !);
- Interpeller** votre député·e pour exiger la fin du permis de travail fermé pour les travailleuses et travailleurs migrant·e·s.

Chaque geste peut faire une différence !
As-tu d'autres idées ?



INTERPELLER TON OU TA DÉPUTÉ·E : POURQUOI ET COMMENT AGIR ?

Pourquoi ?

- Tu es un membre à part entière de la société civile, ta voix compte.
- Ton ou ta député·e a le devoir d'écouter et de représenter les résident·e·s de sa circonscription
- Une grande mobilisation citoyenne attire l'attention des élu·e·s et les pousse à agir.

→ **Chaque geste peut faire une différence !
As-tu d'autres idées ?**



INTERPELLER TON OU TA DÉPUTÉ·E : POURQUOI ET COMMENT AGIR ?

Comment ?

Trouve ton ou ta député·e

- Cherche ton ou ta député·e fédéral·e : <https://www.noscommunes.ca/members/fr> (selon où tu habites, ou peut-être selon l'adresse de ton école).

Contacte ton ou ta députée

- Contacte ton ou ta député·e et demande une rencontre (de 30 min environ).
- Écris une lettre au député·e afin d'exprimer tes préoccupations.

Prépare la rencontre

- Forme une équipe → aller à plusieurs sera plus impactant.
- Informe-toi sur le sujet → tu peux t'aider de la campagne d'Amnistie et expliquer pourquoi ce sujet te tient à cœur.
- Prépare des questions pour montrer ton engagement et inciter ton ou ta député·e à agir en faveur des droits humains.
 - Quels sont les engagements de votre parti sur les droits des travailleuses et travailleurs migrant·e·s ?
 - Êtes-vous prêt·e à soutenir la demande pour abolir les permis de travail fermés ?
 - Que pouvez-vous faire concrètement pour soutenir leurs droits ?



ENGAGE-TOI AVEC AMNISTIE INTERNATIONALE

Suis nous !



facebook.com/AmnistieCA



[@AmnistieCA](https://twitter.com/AmnistieCA)



[@amnistie_canadafr](https://instagram.com/amnistie_canadafr)

AMNISTIE
INTERNATIONALE 